



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation territoriale Savoie

Les Pervenches
197, rue Curé Jacquier
73290. La Motte-Servolex
Tél : 09 52 52 30 52. Courriel : savoie@lpo.fr
www.savoie.lpo.fr ; www.faune-savoie.org

OFFRE DE STAGE

Synthèse bibliographique

« Retours d'expériences sur la prise en compte du Sonneur à ventre jaune et de ses habitats dans des projets de conservation ou d'aménagement du territoire »

Contexte

L'association LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, Association Loi 1901 à but non lucratif, a pour objet, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'agir dans les domaines de la recherche, de la connaissance, de la protection, de la conservation, de la défense, de la valorisation, et de la reconquête de la nature et de la biodiversité. Elle est engagée pour l'intérêt général de l'environnement et de la société. A ce titre, elle dispose de l'agrément de protection de l'environnement et de l'agrément de représentativité aux instances régionales.

Elle est également animatrice de la déclinaison régionale du plan national d'actions (PNA) en faveur du Sonneur à ventre jaune, mission que lui a confiée la DREAL. La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient également plusieurs actions du PNA Sonneur.

Espèce en déclin inscrite à la directive européenne Habitats et figurant parmi les espèces déterminantes Trames verte et bleue, le Sonneur à ventre jaune a été le premier amphibien en 2011 à bénéficier d'un plan national d'actions. A l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'espèce est en régression localement ou en équilibre fragile. Elle est menacée par l'artificialisation et la fragmentation de ses habitats terrestres (boisements de plaine ou alluviaux) combinés à la dégradation des zones humides, au reprofilage de cours d'eau ou encore l'intensification agricole. De plus, l'effet négatif des sécheresses répétées liées aux changements climatiques a été démontré sur la survie des adultes à long terme.

L'orientation prioritaire pour la deuxième déclinaison régionale du PNA est la démultiplication des actions de préservation et de renaturation des habitats terrestres et aquatiques du Sonneur à travers plusieurs axes de travail (aménagement du territoire, gestion forestière, agriculture, carrières). La mutualisation et la diffusion des retours d'expériences pratiques, succès et échecs, sur la prise en compte du Sonneur et de ses habitats en fait également partie.

Missions

Objectifs :

- Améliorer les connaissances sur les mesures concrètes de conservation, restauration et de gestion en faveur des habitats du Sonneur menées dans le cadre de projets d'aménagements ou de gestion de milieux naturels ;
- Porter à connaissance ces retours d'expériences auprès des acteurs concernés par la prise en compte du Sonneur ;
- Renforcer les liens entre les différents acteurs régionaux Sonneur.

Précisément, il s'agira de :

- Regrouper et centraliser les retours d'expériences pratiques, succès et échecs, sur la prise en compte du Sonneur à ventre jaune et de ses habitats dans les projets de conservation ou d'aménagement à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes :
 - Recherche bibliographique sur la plateforme SIDE : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/ACDRISR/biodiversite.aspx>
 - Lister les acteurs régionaux concernés par le Sonneur (associations, collectivités, bureaux d'études, aménageurs, forestiers...) et les contacter pour regrouper leurs différentes ressources bibliographiques disponibles ou a minima leurs témoignages ;
- Réaliser une synthèse bibliographique à partir de ces éléments – succès et échecs ;
- Porter à connaissance la synthèse bibliographique et les ressources disponibles sur les différents outils existants (plateforme SIDE, site internet de la DREAL, journée technique régionale PNA Sonneur...).

Conditions requises

- Niveau souhaité : MASTER, de préférence en environnement
- Capacités rédactionnelles, d'organisation et esprit de synthèse
- Aisance et motivation pour le relationnel (cf. prises de contact avec les acteurs Sonneur)
- Ordinateur personnel nécessaire.

Durée des stages et conditions d'accueil

- Stage d'une durée de 4 mois (35 heures hebdomadaires),
- Période de stage : du 15 juin au 15 septembre 2020
- Indemnisation légale : sur la base de 3.90 € de l'heure
- Stage basé au bureau de la LPO AuRA – DT Savoie - Les Pervenches - 197 rue Curé Jacquier à la Motte-Servolex. Possibilités d'aménagement des conditions de travail en fonction de la situation sanitaire.

Envoi des candidatures et recrutement

- Adresser CV et lettre de motivation par mail à l'attention de caroline.druesne@lpo.fr
- Clôture des candidatures : 6 juin 2020.